

21/03/2023



Réf : CAB/CR/EDM/CD-202210029524

Paris, le **20 MARS 2023**

Madame la Contrôleure générale,

A l'issue de votre troisième visite au centre éducatif fermé de Mulhouse, relevant de la direction interrégionale Grand-Est, vous m'avez adressé le 21 décembre 2022 votre rapport et vos observations.

A ce titre, vous formulez à l'appui de vos constats, quatorze recommandations à décliner et je vous en remercie.

Je constate avec satisfaction que vous relevez un fonctionnement globalement satisfaisant de l'établissement et des améliorations suite à votre précédente visite en 2015.

Vous indiquez que le renouvellement récent de l'équipe éducative et le manque de formation de certains professionnels nécessitent un accompagnement renforcé de la part de la directrice, de l'encadrement de proximité avec l'association gestionnaire et les services de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). De même, vous soulignez que le respect du secret médical, la vie privée et familiale des mineurs et l'accès aux soins dentaires et de pédopsychiatrie constituent des axes d'amélioration à renforcer.

Je vous informe qu'une lettre d'instruction a été adressée à Monsieur le directeur interrégional par la DPJJ, afin de veiller à la mise en œuvre de vos observations par une remontée d'informations tous les six mois jusqu'à clôture du plan d'action.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, à l'expression de ma parfaite considération.


Eric DUPOND-MORETTI

Madame Dominique SIMONNOT
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16/18 quai de la Loire
CS 70048
75921 PARIS Cedex 19